



AVIS PUBLIC
DÉPÔT RAPPORT FINANCIER
ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
POUR L'ANNÉE 2018.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de cette ville :

que le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2018 de la Ville d'Alma seront déposés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de Ville d'Alma, LE LUNDI 6 MAI 2019, À 19H00, le tout conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes.

Donné à Alma,
ce 1^{er} mai 2019.

Le greffier de la Ville d'Alma


Jean Paradis, avocat

ATTESTATION

JE, soussigné, greffier de la Ville d'Alma, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus, par affichage à l'Hôtel de ville, le 1^{er} mai 2019, par diffusion sur le site Internet de la Ville, le 1^{er} mai 2019 et par insertion dans le journal Le Lac-Saint-Jean, le 1^{er} mai 2019.

Alma, ce 1^{er} mai 2019.

Le greffier de la Ville d'Alma



Jean Paradis, avocat